

BILAN D'ACTIVITÉ 2018

Edito



Chers Collègues,

En 2018, le CDG31 a organisé les élections professionnelles, qui permettent la désignation des représentants du personnel au sein des instances paritaires existantes (Commissions Administratives Paritaires et Comité Technique) ou nouvellement mises en place, à savoir les Commissions Consultatives Paritaires attachées à la gestion des contractuels.

Ce rendez-vous régulier rappelle à la nécessité d'organiser les conditions d'un dialogue social au sein d'instances reconnues et dotées de moyens de fonctionnement adaptés.

Le CDG31 a toujours veillé à un environnement propre à assurer le respect du statut de la Fonction Publique Territoriale, pour favoriser un service public de qualité.

L'établissement, au cours de cette année, a également dû orienter son action au regard d'évolutions réglementaires et de l'environnement du travail.

Ainsi, la nécessaire approche de la qualité de vie au travail (QVT) a conduit le Conseil d'Administration à mettre en place des instances (Conseil Scientifique et Commission d'Appui Technique) pouvant favoriser la réflexion et la définition de l'action en la matière et à promouvoir une offre d'accompagnement des employeurs publics territoriaux en rapport avec cet enjeu managérial.

D'autre part, le CDG31 a, dès le 1^{er} semestre 2018, proposé une information aux collectivités et établissements publics à propos des modalités de mise en œuvre du prélèvement à la source à effet au 1^{er} janvier 2019, par des réunions d'information mises en œuvre en partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques.

La diversité sans cesse renouvelée de l'appui du CDG31 dans la gestion des personnels des collectivités et établissements publics du département n'est donc pas un vain mot et le présent document permettra d'embrasser de manière globale l'activité de l'établissement au cours de l'année 2018.

Je tiens à renouveler mes remerciements envers les administrateurs de l'établissement, la Direction Générale des services et l'ensemble des équipes de l'établissement pour le travail mené à mes côtés.

Que l'année 2019 soit la poursuite de ce service de proximité fondamental, riche et stimulant pour l'administration des territoires.

Pierre IZARD
Président

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



INFORMATION PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



PROXIMITÉ



Cadre et mutualisation

La Coordination Régionale des Centres de Gestion d'Occitanie poursuit son activité de gestion des transferts financiers en provenance du CNFPT destinés au financement des coûts de concours et examens professionnels, de prise en charge des FMPE et d'actions en matière d'emploi.

La gouvernance de cette coordination centrée sur les questions d'emploi territorial et de concours et examens professionnels est assurée par les 13 présidents des CDG concernés qui se sont réunis à 2 reprises : le 20 juin à Saint Lizier (09) et le 18 décembre à Carcassonne (11).

Le CDG31 assure la coordination générale et la coordination Emploi/FMPE dans le cadre d'un budget annexe, dont les recettes 2018 générées par le transfert CNFPT en matière d'Emploi ont représenté un montant total de 273 606€.

Le CDG34 assure la coordination déléguée en matière de concours et examens professionnels dans le cadre d'un budget annexe, dont les recettes générées par le transfert CNFPT en matière de concours et examens professionnels, ont permis le règlement de coûts lauréats pour les 13 CDG selon les dispositions du protocole national de mutualisation des coûts concours et de la charte régionale, pour un montant total de coûts lauréats acquittés en 2018 de 1 703 000€ environ.

Concours et examens professionnels

Programmation régionale

19 concours et **21** examens professionnels

Programmation CDG31

3 concours et **7** examens professionnels

6 595 candidats admis à concourir

3 956 candidats présents à la 1^{ère} épreuve

71 jours d'épreuves

CONCOURS D'ATTACHÉ



Le CDG31 a pris en charge l'organisation du concours d'Attaché territorial voies externe, interne et troisième voie. Cette opération emblématique s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de mutualisation de la charte régionale.

4 700 candidats convoqués aux épreuves écrites le 22 novembre et ont été répartis sur cinq sites principaux à Montpellier (34), Narbonne (11), Pérols (11), Toulouse (31) et Villeneuve de Rivière (31). 2 sites, l'un à Toulouse et l'un à Montpellier, accueilleraient spécifiquement les personnes reconnues handicapées. La surveillance de ces épreuves a mobilisé 150 personnes environ.

La participation générale à ces épreuves a représenté un taux de 54,2% toutes voies confondues.

L'absentéisme reste une problématique ayant un impact économique pour les CDG.

Forum de la mobilité Inter fonctions publiques



La coordination régionale des CDG d'Occitanie était représentée sur un stand commun sur cette manifestation qui s'adressait aux agents des 3 Fonctions Publiques. Ce forum leur a permis de rencontrer les employeurs publics de la région, s'informer sur la mobilité professionnelle et recueillir les informations nécessaires à la mise en oeuvre de leurs parcours professionnels.

Bilan social 2017 : un taux de retour de 76,3%*

2018 fut une année charnière pour la simplification du recueil de données sur l'emploi territorial et les données sociales. La nouvelle plateforme donnees-sociales.fr développée et portée en région par les 13 CDG, sous le pilotage de l'observatoire régional, a été mise à la disposition des employeurs territoriaux pour la campagne du Bilan social 2017.

Les CDG ont donc proposé un seul et même outil regroupant l'ensemble des enquêtes obligatoires (Bilan social, RASSCT, Handitorial, GPEEC) dans une base de données unique, avec un pré-remplissage optimisé (utilisation des N4DS), une aide à la saisie (contrôle dynamique des données importées et saisies) ainsi qu'un espace de restitution des données.

Le temps de saisie et de recueil des données pour les collectivités et établissements a été réduit. Des synthèses individuelles (synthèse sur les principaux indicateurs du bilan social, rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, rapport sur les risques psychosociaux, rapport sur l'absentéisme, etc.) ont été produites.

Pour la région d'Occitanie, 3 550 bilans sociaux de collectivités ayant au moins un agent ont pu être validés dont 360 sur le territoire haut-garonnais.

*Cela représente un taux de retour de 73% au niveau régional et de 76,3% au niveau départemental pour le CDG31.

Les données de ce bilan social sont consultables sur le site internet du CDG31.

Accompagnement et aide à la charge des FMPE

Les 13 CDG de la région d'Occitanie ont géré 25 Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (FMPE) de catégorie A et B. Le CDG31 apporte un appui méthodologique au suivi de ce public afin de favoriser leur retour à l'emploi et le maintien ou le développement de leur employabilité.

Le budget régional de la coordination participe à la couverture du reste à charge pour chacun des CDG, une fois perçues les participations financières des employeurs d'origine de ces FMPE. La somme consacrée à la couverture de ce reste à charge en 2018 a représenté un montant de 240 000€.

«Les plus» de la Coordination régionale

La coordination s'organise afin de mutualiser des sessions de formation utiles à l'évolution des missions et compétences des 13 CDG.

Des groupes de mutualisation d'expertise sont également proposés sur différentes questions (annualisation du temps de travail, référent déontologue et laïcité, alerte éthique, mise en oeuvre du RGPD, etc.).

Réunions du Conseil d'Administration



5 réunions en 2018

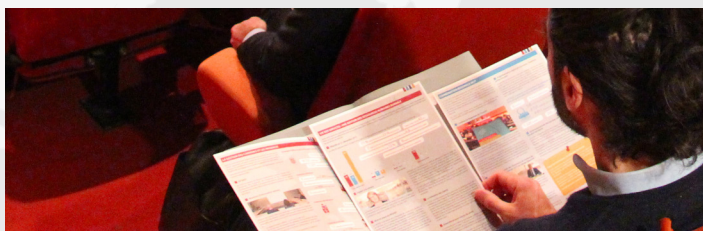
49 délibérations votées

Permanences du Président à Saint-Gaudens

Le Président a tenu 11 permanences mensuelles à Saint-Gaudens. Il est accompagné d'agents du Service Gestion des Carrières mais également d'un agent du Service Retraite. Ces permanences permettent de développer l'accessibilité des services cœur de métier aux collectivités et établissements publics du Comminges.

Rencontres des employeurs territoriaux

Une **Assemblée Générale du CDG31** a été organisée le 6 mars 2018 à Carbonne. Cette réunion a été l'occasion de balayer l'actualité du CDG31 et les questionnements des représentants de collectivités et établissement publics présents. Un premier calendrier de mise en œuvre du prélèvement à la source avait été présenté à cette occasion par la Paierie Départementale.



Par ailleurs, 16 **Rencontres Élus-Employeurs** ont été mises en œuvre au cours de l'année.

Les sujets suivants ont été abordés : cumul d'activités des agents publics, prélèvement à la source, organisation du recueil des données du bilan social 2017, promotion du contrat groupe d'assurance statutaire 2019 et présentation des contrats d'insertion de droit public.

Plus de 420 participants ont suivi les exposés autour de ces thématiques.

Ces rencontres se sont déroulées dans des salles mises à disposition gratuitement par les collectivités gestionnaires sur le territoire des communes.



Le CDG31 tient à remercier les collectivités qui l'accueillent gracieusement dans le cadre ces dispositifs d'information délocalisés et également à l'occasion des opérations de concours et examens professionnels.

Mission parlementaire : audition du Président du CDG31

Dans le cadre de la mission parlementaire confiée par le Premier Ministre, sur la réforme de la Fonction Publique Territoriale, au sénateur Arnaud de BELENET (Seine et Marne) et au député Jacques SAVATIER (Vienne), le Président du CDG31 a été auditionné le 7 novembre 2018.

6 autres CDG ont été ainsi auditionnés.

DYNAMIQUE PARTENARIALE

Le CDG31 utilise le levier du partenariat pour mobiliser des acteurs qui peuvent contribuer au développement ou au prolongement de ses missions.

La question de l'emploi nourrit un champ de contractualisation propre à favoriser la formation de futurs fonctionnaires territoriaux et à développer l'employabilité de demandeurs d'emplois.

Ainsi, en partenariat avec Pôle Emploi, le CDG31 a contribué à la mise en place de deux dispositifs de formation permettant d'offrir à des demandeurs d'emploi l'opportunité d'acquérir les compétences pouvant leur permettre de postuler sur des emplois territoriaux concernés par des métiers en tension.

2 environnements professionnels ont ainsi été ciblés :

	Formation au métier chargé d'accueil, état civil, pré instruction urbanisme
Demandeurs d'emploi accueillis	13
Jours de formation	200h de théorie + 133h de stage pratique
Agents ayant trouvé un emploi au 31/01/2019	10

	Formation de chargé de la comptabilité publique et de la paye
Demandeurs d'emploi accueillis	12
Jours de formation	100h de théorie + 30h de stage pratique
Agents ayant trouvé un emploi au 31/01/2019	6

Par ailleurs, le CDG31 poursuit ses partenariats universitaires qui l'amènent à intervenir sur les enseignements ou dans l'accueil de stagiaires. Les cursus suivants sont ainsi partenaires du CDG31 :

Université Toulouse 1 Capitole : Master 2 Collectivités territoriales

Université Toulouse 2 Jean Jaurès

- Licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale
- Master ECIT-FH



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Les 3 versants de la Fonction Publique organisaient cette année les élections professionnelles.

Le CDG31 a mis en œuvre ce scrutin le 6 décembre 2018 après une très longue période de préparation à laquelle ont été associés les collectivités et établissements publics affiliés, notamment pour l'établissement des listes électorales (1ère enquête de recensement des effectifs en novembre 2017 et deuxième enquête en juin 2018) et l'organisation du scrutin.

Les agents territoriaux étaient appelés à désigner leurs représentants dans les instances de concertation de la fonction publique suivantes :

- Les commissions administratives paritaires (CAP) pour chacune des catégories A, B et C
- Les commissions consultatives paritaires (CCP) pour chacune des catégories A, B et C
- Le comité technique (CT) départemental pour les collectivités et établissements publics de moins de 50 agents.



La représentation femmes-hommes au sein des organismes consultatifs (décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017)

En 2018, les listes des candidats aux élections professionnelles constituées par les organisations syndicales devaient être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes inscrits sur la liste électorale de la collectivité ou de l'administration.

Les Commissions Consultatives Paritaires

À partir de 2019, une commission consultative paritaire est établie pour chaque catégorie A, B et C afin de rendre un avis préalable aux décisions relatives à la situation individuelle des agents contractuels (mobilité, discipline, temps partiel, formation, etc.).

L'ensemble des collectivités affiliées (+ 350 agents) relève des CCP départementales rattachées au CDG.



Résultats

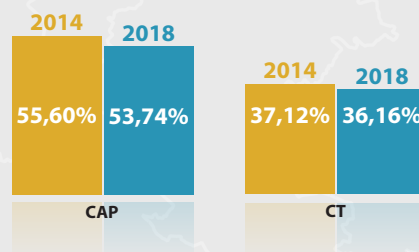
Plus de 80 personnes, élus, représentants des organisations syndicales et agents territoriaux ont participé à la bonne tenue des 5 bureaux de vote, au dépouillement des bulletins et à l'élaboration des procès-verbaux.

Les résultats des élections sont consultables sur le site Internet de l'établissement.



Un taux de participation en recul par rapport à 2014 est relevé.

Taux de participation pour la CAP et le CT



En ce qui concerne les CCP, seule une liste a été déposée pour la CCP A, pour laquelle 23,46% des électeurs se sont exprimés. Les représentants du personnel pour les CCP B et C font donc l'objet d'une désignation par tirage au sort.

L'organisation des élections a nécessité une mobilisation exceptionnelle des pôles Gestion et Conseil Statutaire et Instances Consultatives et Expertise Juridique tout au long de l'année et l'implication de tout l'établissement dans l'organisation matérielle du scrutin.



ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIÉS

- 4 réunions d'information et de préparation avec les organisations syndicales
- 3 réunions d'information destinées aux collectivités de plus de 50 agents en charge de l'organisation des élections professionnelles pour leur propre Comité Technique
- 4 000 mels d'échange en réponse à des questionnements
- Nombreux modèles de délibérations, d'arrêtés et de procès-verbaux mis à disposition via le site internet

Le Tour de France du Projet MobilitéS

Le projet MobilitéS a retenu l'attention de nombreux acteurs. Plusieurs CDG ont souhaité participer à son alimentation (déclinaison des métiers à risques). Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) a sollicité une présentation le 14 juin 2018 sur incitation de la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG) et de grandes structures territoriales (Grenoble, Lorient, le Muretain Agglo, le Grand Cahors) l'utilisent et contribuent à sa richesse ou souhaitent le développer.

L'intérêt porté à cet applicatif innovant développé par le CDG31, et libre d'accès, confirme l'acuité de la problématique du maintien dans l'emploi et la nécessaire mutualisation des expériences et analyses. Le Conseil d'Administration du CDG31 a décidé de poursuivre le développement de cet applicatif ainsi que les partenariats visant à promouvoir et valoriser l'outil.

Les 3 fiches métier les plus consultées :



Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Aide à domicile

Jardinier

L'application MobilitéS est également un outil d'aide à la décision, notamment pour les services de Ressources Humaines. Elle a fait l'objet de 2 présentations :

- le 3 juillet 2018 lors d'une table ronde sur la reconversion professionnelle subie ou choisie organisée par le Secrétariat Général des Affaires Régionales de la Région Occitanie dans le cadre du Forum régional de la mobilité et de l'évolution professionnelle inter-fonctions publiques à Toulouse

le 6 novembre 2018 au 1^{er} Forum des métiers et de la mobilité organisé par la Ville de Colomiers, afin d'accompagner le service Parcours professionnels pour **35 agents** en recherche de mobilité ou de reconversion professionnelle.

Qualité de vie au travail

L'établissement s'engage fortement au côté des employeurs publics territoriaux en leur proposant un dispositif d'information, d'appui et d'échanges dans lequel le CDG31 joue un rôle de référent méthodologique dans la question du bien-être au travail et de son articulation avec l'efficacité du service public.

2 instances sont mises en place.

Un Conseil scientifique QVT animé et piloté par la CDG31 auquel participent l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT), le Fonds National de Prévention (FNP), le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales, des représentants de la CHSCT intercommunale pour les 2 collèges.

Le rôle de ce conseil scientifique :

- sécuriser les questions éthiques et déontologiques en matière de QVT et de prévention des RPS
- alimenter une base de données (ressources et références bibliographiques),
- analyser des expérimentations menées par des structures du département
- définir des indicateurs en vue d'évaluations annuelles
- rendre compte auprès de la CHSCT intercommunale
- produire des articles, outils et FAQ

Une Commission technique d'appui QVT interne au CDG31 ayant vocation à produire des solutions d'accompagnement adaptées, composée d'agents du CDG31 experts en prévention, conseil en management des ressources humaines et des organisations et en conseil juridique.

En outre, de nouvelles prestations d'accompagnement sont proposées par une mise en synergie des volets Prévention et Conditions de travail et Conseil et Accompagnement en Management des RH et de l'Emploi, autour de l'évaluation des risques physiques et psychosociaux et du diagnostic QVT et RPS.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : Accompagnement d'une démarche QVT



Sous l'impulsion de Mme Ghislaine CABESSUT, Maire de Bouloc, le Conseil Municipal a initié une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail pour laquelle le CDG31 a assuré un accompagnement.

Cette démarche fait l'objet d'une vidéo de présentation sur le site Internet du CDG31.

Réunions lauréats de concours juin 2018

La coordination régionale des CDG d'Occitanie propose un calendrier régional des réunions de lauréats concours.

11 réunions ont ainsi été proposées sur le territoire régional dont une au CDG31 le 13 juin 2018. **142 personnes** au total se sont inscrites à ces réunions qui proposent aux lauréats des clés et méthodes pour optimiser leur recherche d'emploi.

Accompagnement Personnalisé à l'Élaboration du Projet Professionnel (APEPP)

L'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017, portant diverses dispositions relatives au Compte Personnel d'Activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique, prévoit dans son article 6, un «Accompagnement Personnalisé à l'Élaboration et la mise en oeuvre d'un Projet Professionnel». Cet accompagnement réalisé par un conseiller dédié du CDG31 est destiné aux agents en activité (excepté les agents sous contrats de droit privé), afin de leur permettre de définir un projet professionnel réaliste et adapté et de déterminer le plan d'action à mettre en oeuvre pour le concrétiser.

Il s'agit d'une démarche personnelle de l'agent, pour laquelle l'employeur n'a pas à être informé, se déroulant sur le temps libre. L'agent s'engage par la signature d'une charte à assister aux entretiens dans les locaux du CDG31 et à s'impliquer assidûment dans sa démarche.

Ce dispositif s'articule autour de 3 niveaux, pour 6h d'accompagnement :

- Niveau 1 (1 entretien) : Diagnostic (analyse de la demande, présentation du dispositif, signature de la charte d'engagement)
- Niveau 2 (2 entretiens) : Réflexion et conseil (réflexion sur le projet, élaboration et formalisation du projet)
- Niveau 3 (2 entretiens) : Conseil sur la mise en oeuvre du projet (établissement du plan d'action, facilitation de concrétisation du projet)

La question de la Protection sociale

Il est apparu pertinent de positionner de manière clairement identifiée un traitement de la protection sociale au sein du Pôle Instances consultatives et expertise juridique qui assure le secrétariat des instances médicales. Ce service bénéficie en outre de l'appui d'une juriste spécialisée.

Protection sociale : échanges de pratiques

Le 18 décembre 2018, à la demande de la CPAM et dans ses locaux de Saint-Gaudens, le CDG31 a mobilisé son Service Protection sociale et un juriste pour intervenir auprès des services de la CARSAT assurance maladie pour une information à propos de « La protection sociale des agents territoriaux affiliés au régime général de la sécurité sociale ».

Cette intervention avait pour objectif de répondre aux questionnements relatifs à la prise en charge administrative des assurés sociaux affiliés à l'IRCANTEC auprès d'un public composé de médecins du travail, du médecin conseil de la CPAM et du service social de la CARSAT assurance maladie.

Cette rencontre a été l'occasion d'un échange constructif sur les pratiques des différents acteurs intervenant sur la protection sociale de ces agents et de renforcer leur collaboration. Elle pourrait être suivie en 2019 d'autres collaborations.

Un accompagnement Retraite indispensable

Le Service Retraite exerce ses missions d'accompagnement à destination des employeurs et des actifs concernant les fonds CNRACL, RAFFP et IRCANTEC, dans un contexte d'évolution permanente générant un besoin constant d'information et de pédagogie.

Cette mission prend la forme de réponses à des questions posées par téléphone, courriers et courriels, de simulations de calculs de pensions CNRACL et RAFFP, d'organisation de rendez-vous avec les employeurs et les actifs, mais également d'animation de formations.

- **69 rendez-vous** ont été organisés (55 agents et 14 employeurs)
- 8 séances de formation ont été animées réunissant **179 participants** autour de divers thèmes (droit à l'information, départ anticipé à la retraite, calcul de pension CNRACL, nouveautés E-services, RAFFP, validation de calcul).

Les employeurs délèguent au Service Retraite la réalisation du dossier CNRACL et/ou le font contrôler par le Service Retraite qui assure la transmission finale.

CHIFFRES CLÉS



765 dossiers CNRACL traités dont

239 comptes individuels retraite
(228 contrôlés et 11 réalisés)

- **Simulation de calcul : 315** (307 contrôlés et 8 réalisés)
- **Demande d'avis préalable : 36** (33 contrôlés et 3 réalisés)
- **Pension normale : 120** (94 contrôlés et 26 réalisés)
- **Pension d'invalidité : 28** (17 contrôlés et 11 réalisés)
- **Pension de réversion : 7** (6 contrôlés et 1 réalisé)
- **Validation de services : 15** (13 contrôlés et 2 réalisés)
- **Rétablissement : 3** contrôlés
- **Régularisation de cotisations : 2** contrôlés

Locaux syndicaux

Dans le cadre de l'appui aux organisations syndicales dites représentatives, le CDG31 a pris en bail un local de 6 bureaux, avec salle de réunion commune, affectés aux organisations syndicales sur Labège Innopole et à proximité directe du siège du CDG31.

Les anciens locaux situés sur le siège du CDG31 ont permis un redéploiement des services du CDG31.

TRAVAIL ET SANTÉ

Création du Service Prévention de l'usure professionnelle / Maintien dans l'emploi

La nécessaire constante adaptation des services à l'évolution des besoins en accompagnement a conduit à la création d'un service spécifique sur la question de l'usure professionnelle et du maintien dans l'emploi. Ce service comporte un responsable de service et deux agents, dont un ergonome.

Forum Prévention des conduites addictives à Villeneuve de Rivière - 16 octobre 2018



Le 16 octobre dernier, le 1^{er} forum de prévention des conduites addictives en milieu professionnel dans le département a été organisé dans le cadre du GAPRAT Comminges sur la base de 4 axes d'étude : les conduites addictives, le risque routier, le maintien dans l'emploi et les risques psycho-sociaux.

Plus de 220 personnes ont contribué au succès de cette manifestation réunissant secteur public et secteur privé et ont permis l'instauration d'une culture de prévention durable et partagée sur cette problématique.

La médiation par le théâtre a été mobilisée afin de faciliter l'appréhension des enjeux et situations en cause.

Cette manifestation s'inscrit dans l'engagement du CDG31 pour l'accompagnement des employeurs territoriaux face aux conduites addictives en milieu professionnel (alcool, tabac, drogues, etc.) en favorisant une approche pluridisciplinaire dans le cadre d'une mise en réseau d'acteurs experts spécialisés.

Le CDG31 mobilise les partenariats avec le Fonds National de Prévention (FNP), l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), le Groupe d'Analyse et de Prévention des Risques des Addictions au Travail (GAPRAT), notamment dans le Comminges.

La prévention des conduites addictives en milieu de travail fait partie du « Plan Régional Santé Travail 2016-2020 » qui précise que les services de santé au travail ont un rôle important à jouer dans l'élaboration d'une stratégie de prévention des pratiques addictives.

TRAVAIL ET SANTÉ (SUITE)

Une formation sur la prévention des conduites addictives de 3 jours a été organisée au CDG31 à l'attention de 14 acteurs en santé au travail (médecins et infirmiers) des CDG 11, 12, 31, 81 et 82 et dispensée par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (l'ANPAA).

Journées Prévention pratique – RéCAP31

Le CDG31 informe les employeurs territoriaux et les accompagne dans leurs obligations en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que dans la mise en œuvre de leurs politiques de prévention des risques professionnels.

Le service Prévention et Conditions de Travail a créé un réseau des conseillers et assistants de prévention « RéCAP31 » auquel il propose des journées de sensibilisation sur des thématiques spécialisées visant à la prévention des risques, à l'amélioration des conditions de travail et la réduction de l'absentéisme sur des secteurs déterminés. Ces journées réunissent les professionnels concernés, des assistants de prévention, des médecins de prévention et des DRH. Elles sont riches en échanges opérationnels.



4 journées organisées en 2018 :

- Ergonomie des postes administratifs (2 sessions au CDG31)
- Agent polyvalent des interventions techniques et maintenance de premier niveau des bâtiments (au CDG31)
- Collecte des ordures ménagères (à la Communauté de Communes de Terres du Lauragais)

Plus de 70 personnes ont participé à ces journées.

Convention FIPHP

Le CDG31 a entendu poursuivre sa politique visant à pérenniser ses actions d'inclusion et de sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap par :

- Une action de sensibilisation auprès des employeurs publics, des directions administratives, des gestionnaires RH de proximité et acteurs de la prévention territoriaux ;
- La réalisation de l'enquête Handitorial au niveau départemental et régional par l'Observatoire régional de l'emploi territorial et des données sociales, regroupant une synthèse de l'ensemble des indicateurs relatifs au handicap et à l'incapacité dans la FPT ;
- L'insertion dans l'emploi de 99 personnes en situation de handicap dont plus de 51% sont suivies par les services du CDG31, dans le cadre de la poursuite du contrat de qualité de service Pôle Emploi/ Cap Emploi visant à favoriser leur recrutement ;
- Le maintien dans l'emploi de 135 agents en situation de handicap par la mobilisation du service Prévention de l'usure professionnelle et Maintien dans l'emploi (108 aménagements de poste, 27 accompagnements à un reclassement professionnel).

Village Prévention à L'Isle en Dodon - 12 juin 2018

Le CDG31 a participé au Village Prévention organisé en partenariat avec la CARSAT, le CSTG32, la MSA. M. François CARAOUE, Maire de l'Isle en Dodon a ouvert la manifestation en présence notamment de M. Loïc LE ROUX de BRETAGNE, Président de la Communauté de Communes Cœurs et Coteaux du Comminges et de M. René SAVELLI, 1^{er} Vice-Président du CDG31. 17 stands ont accueilli 330 visiteurs (élus, personnels encadrants, assistants de prévention, etc.).

Thématiques abordées : les risques routiers, les risques biologiques et le secourisme, maintien dans l'emploi, TMS, aide à la personne, etc.

- CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- CSTG32 : Centre de Santé au Travail en Gascogne
- SSTMC : Service de Santé au Travail Muret Comminges
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- SRAS : Services Régionaux d'Action Sociale

AUTRES MISSIONS OPTIONNELLES

Contrat groupe Assurance statutaire 2019

Une procédure d'appel d'offres a été menée en 2018 afin de renouveler le contrat groupe d'assurance statutaire arrivé à échéance au 31 décembre 2018.

Le contrat a été attribué au Groupement GRAS SAVOYE (Courtier)/AXA FRANCE VIE (Assureur).

6 réunions d'information et des rendez-vous spécifiques auprès des collectivités et établissements publics de plus de 30 agents CNRACL ont été mis en place afin de promouvoir le contrat groupe et de faciliter l'adhésion.

Les informations concernant le contrat groupe sont consultables sur le site internet du CDG31.



Conseil en organisation des RH et politique de rémunération

MISSIONS

14 missions d'accompagnement à la mise en place du RIFSEEP et 2 études de diagnostic d'attribution de la NBI

4 missions de conseil en organisation (diagnostic organisationnel, diagnostic sur le temps de travail, accompagnement à l'amélioration de la QVT, accompagnement à l'organisation des RH d'un département enfance jeunesse)

PRODUCTIONS

- Guide « Comment réaliser mon projet professionnel ? »
- Contribution à la conception à l'application Mobilités, au développement de la mission d'accompagnement RPS/QVT, au développement du projet « APEPP », à l'actualisation du guide « règlement de formation » à destination des collectivités, et à la création des ateliers CV et lettres de motivation « Objectif recrutement »

BUDGET DE L'ETABLISSEMENT 2018

L'établissement dispose de 2 cadres budgétaires :

- un budget principal relatif à la réalisation de ses missions obligatoires et optionnelles ;
- un budget annexe établi au titre de la coordination régionale des centres de gestion d'Occitanie.

Les comptes administratifs 2018 de ces 2 cadres budgétaires ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'établissement le 31 janvier 2019.

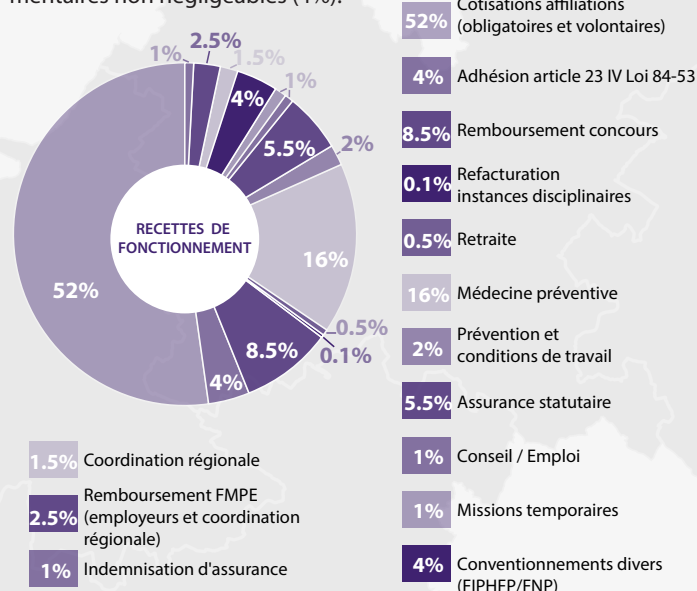
Budget principal

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	251 471,01€	8 586 146,93 €
DÉPENSES	500 877,78 €	8 818 320,33 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 249 406,77 €	- 232 173,40 €
RESULTAT CUMULÉ	- 23 428, 64 €	7 656 325,62 €

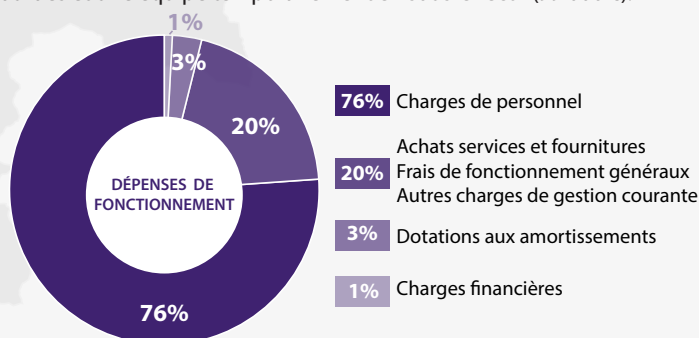
Section Fonctionnement

Les **recettes** ont progressé de 3,68% et sont essentielles pour le fonctionnement de l'établissement. Elles découlent de la cotisation d'affiliation des structures affiliées (52%), de la cotisation des adhérents au socle Article 23 IV Loi 84-53 (4% pour le seul Conseil Départemental 31 en 2018) et de la facturation des missions optionnelles auprès des structures y recourant (22%).

Des partenariats (FIPHFP, FNP) apportent des financements complémentaires non négligeables (4%).

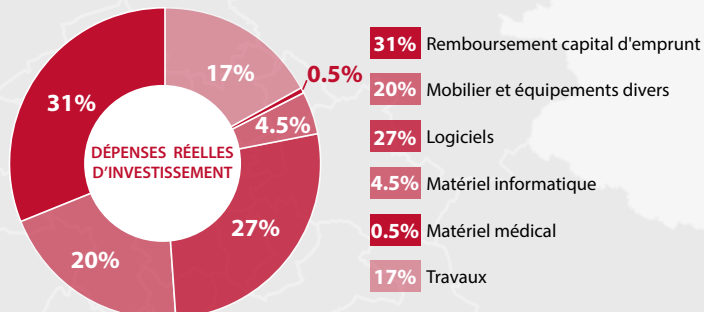


Les **dépenses** ont progressé globalement de 3,86%. La masse salariale pour une activité tertiaire de service représente légitimement 76% de ces dépenses. Il peut être noté le coût d'organisation des élections professionnelles (40 000 €), la location du local affecté aux organisations syndicales (41 000 €), la location des salles pour l'organisation des concours, notamment attaché territorial pour 4 700 candidats (50 500 €), des frais de contentieux notamment en matière de concours (29 000 €) et une infogérance en informatique eu égard à des avaries fonctionnelles lourdes et une équipe temporairement en sous-effectif (99 000 €).



Section Investissement

Les **dépenses** sont essentiellement consacrées au maintien à niveau des équipements informatiques en réponse à des besoins métiers, en sécurité et conservation des données. Par ailleurs, le CDG31 continue de rembourser le capital d'emprunt lié à la construction du siège à Labège, achevée en 2010.



Budget annexe de la coordination régionale des CDG de la Région Occitanie

	FONCTIONNEMENT
RECETTES	1 327 357,21 €
DÉPENSES	1 315 358,11€
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 200 552,79 €
RESULTAT CUMULÉ	11 999,10 €

Ce budget annexe fait l'objet d'une gouvernance partagée entre les 13 CDG de la région d'Occitanie. Toutefois, il relève de la seule responsabilité du CDG31.

Il est alimenté en recettes notamment par des transferts CNFPT au titre de la gestion des FMPE et des concours.

Le CDG31 perçoit par ce budget une indemnisation pour la charge d'animation de la coordination régionale et pour la conduite de la coordination Emploi/FMPE, notamment par l'observatoire régional de l'emploi et des données sociales.

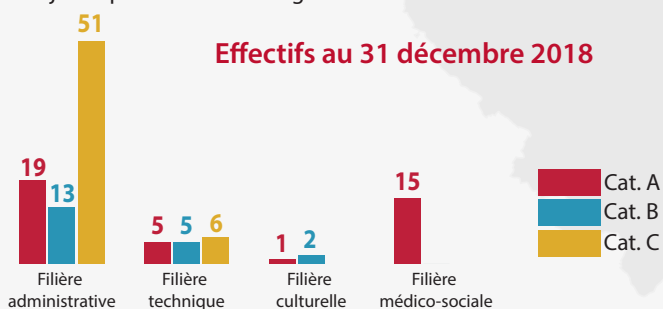
Ce budget a financé à hauteur de 80% le reste à charge pour chacun des CDG de la région gestionnaires de Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (FMPE) de catégorie A et B (public de 24 agents) pour une contribution totale de 240 000 €. Le CDG31 a, à ce titre, perçu 47 000 € pour 4 FMPE de catégories A et B gérés.

À noter :

Le CDG34 assure la coordination déléguée en matière de concours et examens professionnels. Il a ainsi perçu un transfert CNFPT à hauteur de 1 522 837 € et acquitté grâce à cela 1 703 000 € au titre de coûts « lauréat » originaires de la région Occitanie, dont 548 974 € au titre de coûts « lauréat » originaires de la Haute-Garonne, cela en application du protocole national de mutualisation des coûts concours entre CDG et de la Charte Régionale des CDG d'Occitanie. Ces mécanismes de régulation permettent le remboursement rapide des coûts d'organisation des concours et examens auprès des CDG organisateurs.

Effectif et organigramme

L'établissement doit s'adapter aux évolutions et organiser sa mue à l'aune des enjeux opérationnels et de gestion.



LA GRH EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

- 117 agents en activité et 16 agents en disponibilité
- 78% de sexe féminin 22% de sexe masculin
- 79,5% sont titulaires
- Âge moyen : 44,11 ans
- Le pourcentage de contractuels est de 10,17%
- 8 agents font l'objet d'une reconnaissance de travailleurs handicapés soit 6,83%

Le CDG31 a ainsi créé un poste de conseiller superviseur en usages technologiques et du numérique. Directement rattaché au Président et en supervision de l'ensemble des moyens correspondants, ce conseiller pourra impulser les réflexions et mutations indispensables au service de la modernisation constante des modes opératoires et des garanties de gestion des données. Il assurera la responsabilité de Délégué à la Protection des Données (DPO).

Le service des Moyens numériques et informatiques s'est renforcé. Sous la responsabilité d'un chef de service, il comprend 5 agents en charge de l'administration systèmes et réseaux, des bases de données, des applicatifs et du support utilisateurs dans toutes ses composantes.

Le CDG31 étant de plus le lieu de réunions et manifestations, notamment eu égard à l'échelle régionale de son intervention (coordination régionale et conseils de discipline de recours), et l'accueil étant un point essentiel dans le fonctionnement d'un service public, la gestion de ces questions est désormais assurée par un service dédié composé de 2 agents sous la responsabilité d'un chef de service.

Par ailleurs, la gestion des carrières a fait l'objet d'une réorganisation : 2 agents assurent le suivi d'une cellule CAP/CCP, tandis que 4 autres se consacrent à la gestion des carrières.

Comme déjà indiqué dans le présent document, les questions de la protection sociale et de la prévention de l'usure professionnelle et du maintien dans l'emploi font l'objet d'approches par des services dédiés. Le suivi du conseil en mobilité professionnelle a nécessité un recrutement spécifique.

L'organigramme est disponible sur : www.cdg31.fr



RIFSEEP

Le CDG31, sous l'impulsion de son Conseil d'Administration, a poursuivi la mise en place du RIFSEEP. Ainsi après la filière administrative, ce nouveau régime a été mis en place pour la catégorie C de la filière technique et pour la filière culturelle. En outre, dans l'attente de la parution des textes les concernant et dans un souci d'harmonisation, le régime indemnitaire des catégories A et B de la filière technique a été réévalué.

Accompagnement social de l'emploi

Le CDG31 a poursuivi son accompagnement social de l'emploi dans le cadre d'une politique constante (titres restaurant, participation aux couvertures Santé et Prévoyance dans le cadre des conventions de participation, prestations sociales diverses et adhésion à PLURÉLYA, organisme mutualiste d'action sociale). L'action sociale a représenté une aide moyenne de 1 398 € par agent.

Moments de convivialité

La vie de l'établissement a été émaillée de temps collectifs. L'année 2018 avait tout d'abord commencé par la traditionnelle cérémonie des vœux, autour d'une galette des rois.



3 départs à la retraite ont eu lieu : Marie-Hélène CÉLÉRIER (conseillère assurance), Dominique KERJOUAN (gestionnaire de carrières) et le Docteur Muriel PONS ont ainsi fait valoir leurs droits à la retraite.



L'arbre de Noël mis en œuvre par des agents bénévoles permet chaque année de réunir une cinquantaine d'enfants pour un après-midi récréatif et gourmand.



451 journées de formation soit une moyenne de 3,85 jours par agent

Le CDG31 reste attaché au levier de la formation dans le développement des compétences de chacun, pour la mise en œuvre d'un service public de qualité, et pour l'épanouissement des emplois et des carrières. Au-delà des formations suivies au titre de la cotisation versée au CNFPT, 71 000 € ont été consacrés à des actions de formation spécifiques.



La semaine de la Qualité de la Vie au Travail a donné lieu à une formation proposée à l'ensemble des agents ayant trait à la gestion de gestes et postures et pouvant permettre de mieux gérer son quotidien. 77 agents ont participé à cette action.



TÉL : 05 81 91 93 00
FAX : 05 62 26 09 39



WWW.CDG31.FR



SCOOP IT



AGENDA - PERSPECTIVES 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 19 mars 2019 à Fonsorbes, pour partager autour de l'actualité du CDG31 et des besoins des employeurs territoriaux en matière de gestion des ressources humaines.

PLACE DE L'EMPLOI PUBLIC

Il s'agit du 1^{er} site d'emploi public commun à toute la fonction publique.
Toutes les offres d'emploi de la fonction publique y seront diffusées.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'EMPLOI

Le 13 novembre 2019 à l'Union.

JOURNÉES RÉCAP 31

- Jeudi 14 février 2019 : Accidents de service
- Jeudi 11 avril 2019 : Travail en tranchée
- Jeudi 6 juin 2019 : Culture
- Jeudi 10 octobre 2019 : Travail en hauteur

RÉUNIONS ÉLUS-EMPLOYEURS

Des réunions d'information seront organisées tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire départemental, au fait de l'actualité juridique et statutaire.

590 RUE BUISSONNIÈRE - CS 37666 - 31676 LABÈGE CEDEX

Plus d'infos sur
Scoop-it! et
LinkedIn

